



## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Sage-Femme

### 1. Intitulé du module : Pathologies et complexité durant la période périnatale 2023-2024

**Code** : BSc – S.SF.370.2004.F.23

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé.

### 3. Prérequis

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3  Bb4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  Cb1  Cb2

**D. Rôle de Manager** : Compétences  Db1  Db2

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  Fb1  Fb2  Fb3  Fb4

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3  Gb4

## Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer les pathologies pouvant survenir durant les étapes/périodes de la maternité et de la périnatalité, les moyens diagnostics, les pronostics, les thérapies et interventions ainsi que leurs indications ;
- Expliquer les répercussions maternelles et fœtales des pathologies préexistantes à la grossesse ainsi que les prises en soins interprofessionnelles ;
- Evaluer les écarts de la norme (santé fœto-maternelle et néonatale) en agissant de manière adéquate ;
- Anticiper les complications pouvant affecter la mère et/ou le fœtus/nouveau-né en incluant la prévention ;
- Agir en autonomie et/ou en collaboration dans l'équipe pluridisciplinaire et interprofessionnelle en mobilisant adéquatement les compétences et rôles professionnels de la sage-femme selon la situation ;
- Intervenir de manière adaptée à la complexité de la situation ;
- Nommer les fondements de la procréation médicalement assistée, son développement et l'état des connaissances dans ce domaine ;
- Situer les enjeux éthiques et psychoaffectifs liés aux complications maternelles et fœtales/néonatales ainsi qu'à la procréation médicalement assistée et ses développements technologiques ;
- Analyser chaque situation complexe mère-enfant en la situant sur un axe santé-maladie et en prenant en compte les ressources de santé mère-enfant/famille/société ;
- Argumenter son positionnement et ses interventions professionnelles en situation complexe.

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- Urgences et manœuvres obstétricales et néonatales, santé fœtale et moyens diagnostics, suture périnéale, devenir des lésions périnéales, grossesses multiples, AVAC, maladies préexistantes à la grossesse, maladies spécifiques à la grossesse, obésité maternelle, HIV et grossesse, addictions, procréation médicalement assistée, cellules souches du sang de cordon ombilical, bioéthique, psychopathologie de la périnatalité,
- Pathologies fœtales et néonatales, malformations congénitales, diagnostic et prise en charge, répercussions périnatales des maladies infectieuses, détection des maladies héréditaires et principes de traitement, handicaps
- Rôle professionnel sage-femme dans les situations complexes, décision partagée

### Modalités pédagogiques

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire  | <input checked="" type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation   | <input checked="" type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Journée<br>Intra filière avec la Heds |  |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier                    | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                      | <input type="checkbox"/> .....           |  |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation**                       Remédiation possible                       Pas de remédiation  
 Examen complémentaire                       Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

**Répétition**                      Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

.....

## 9. Bibliographie principale

Coad, J., Pedeley, K., & Dunstall, M. (2020). *Anatomy and physiology for midwives* (4e éd.). Elsevier.

Goffinet, F., Garabedian, C., Le Ray, C., & Lansac, J. (Éds.). (2022). *Pratique de l'accouchement* (7e éd.). Elsevier Masson.

Lissauer, T., Fanaroff, A. A., Miall, L., & Fanaroff, J. M. (2020). *Neonatology at a glance*. Wiley Blackwell

Marshall, J. E., & Raynor, M. D. (Eds.). (2020). *Myles Textbook for Midwives* (17e éd.). Elsevier.

Simkin, P., Hanson, L., & Ancheta, R. (2017). *The labor progress handbook: early interventions to prevent and treat dystocia* (4e éd.). Wiley-Blackwell.

## 10. Enseignant.e.s

Enseignant.e.s de la filière sage-femme & Intervenants.es externes

**Responsable de module** : M. Picavet & M. Schmied

**Descriptif validé le** 16.09.23, **par** Claire de Labrusse

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CLD', located below the text 'par Claire de Labrusse'.